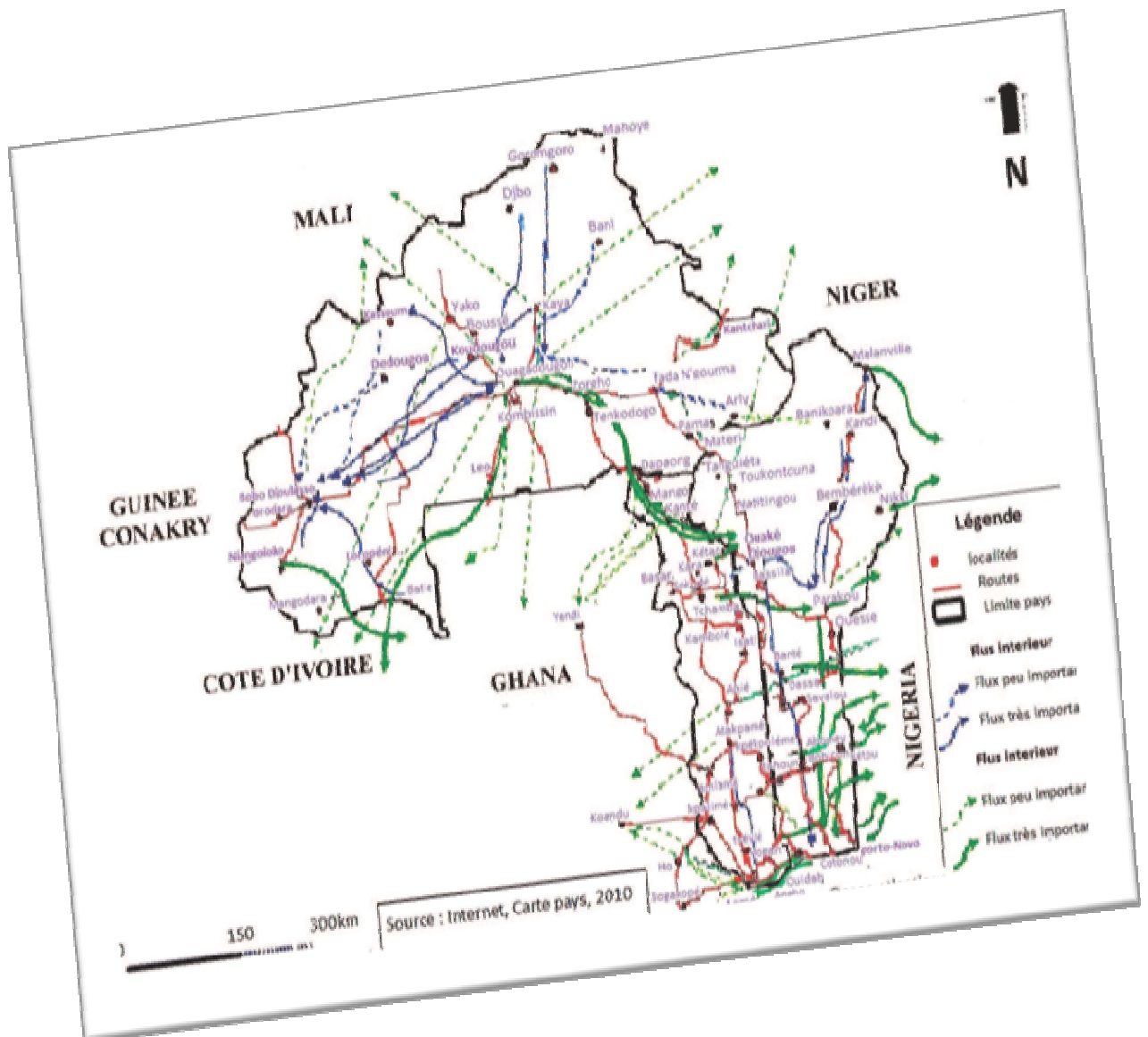


Répertoire de documents sur la mobilité des enfants en Afrique de l'Ouest



Groupe Régional pour la Protection de l'Enfance en Afrique de l'Ouest (GRPE)

Novembre 2015



Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Liste de documents sur la mobilité des enfants.....	5
I. Mobilité des enfants en Afrique de l’Ouest : terminologie, phénomènes, vulnérabilités	5
II. Action de protection	9
III. Participation et communauté	12
IV. Itinéraires de mobilité en Afrique de l’Ouest	15

1. Introduction

Le 14 juillet 2014 s'est tenu à Dakar, Sénégal, un atelier d'échange entre la Commissaire chargée des Affaires Sociales et Genre de la CEDEAO, une délégation de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Groupe Régional pour la Protection de l'Enfance en Afrique de l'Ouest (GRPE).

La rencontre s'est déroulée avec des échanges et discussions entre les participants grâce à des présentations, des débats et une session de planification multilatérale.

Après deux jours de discussions et réflexions entre les membres du Groupe Régional pour la Protection de l'Enfance et les experts de la CEDEAO, un plan d'action a été élaboré comme feuille de route sur deux ans et demi (mi 2014 – fin 2016) avec différentes activités possibles à réaliser ensemble.

Une de ces actions consiste à partager avec la CEDEAO une base de données existantes sur la mobilité des enfants en Afrique de l'Ouest, notamment sur les itinéraires documentés (études, recherches, capitalisations et rapports qualitatifs/quantitatifs). C'est l'objet de ce document qui introduit les 37 études en annexe. Pour chaque document figurant sur la liste, nous vous proposons une petite note qui décrit l'identité du document, décrit son contenu, sa spécificité et comment il a vu le jour.

Ce n'est pas pour vous limiter à la note mais pour vous donner l'eau à la bouche et vous encourager à une lecture profonde de chaque document. Pour rappel, l'objectif de cet exercice est d'apporter des informations, des réponses et des éclaircissements qui permettent à la CEDEAO le renforcement de ses connaissances et dispositifs de protection des enfants, notamment ceux en mobilité. Ces textes permettent également la formation et l'accompagnement des Etats membres dans leur prise d'initiative pour protéger les enfants en mobilité. Enfin, la note aide la CEDEAO à renforcer son cadre de suivi-évaluation.

Les documents en annexe proviennent d'une large collecte qu'ont réalisée toutes les agences intervenant dans les activités du Groupe Régional pour la Protection de l'Enfance. Toutefois, la liste n'est pas exhaustive, car nous ne sommes pas sûrs d'avoir collecté toute la documentation faite dans ce domaine en Afrique de l'Ouest. La documentation suivante est une base de données que nous mettrons à jour selon nos découvertes ou la réalisation de nouveaux documents.

De préférence, nous aimerions avoir un retour de votre part après lecture de toute cette documentation à votre disposition pour faciliter l'identification des domaines peu ou pas documentés, qui peuvent nécessiter un travail de fond ou même à intégrer dans d'autres recherches et études en cours pour apporter des réponses spécifiques à la région ouest africaine.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et espérons trouver un espace d'échanges grâce à vos feedbacks.

Le Groupe Régional pour la Protection de l'Enfance en Afrique de l'Ouest

2. Liste de documents sur la mobilité des enfants

I. Mobilité des enfants en Afrique de l'Ouest : terminologie, phénomènes, vulnérabilités

1. A. Diallo et A. Konare, *Rapport d'étude de base du projet « Promotion et protection des droits des filles migrantes dans le cercle de Ségou et le District de Bamako »*, Plan, 2014 (français)

Au Mali, le District de Bamako et la ville de Ségou ne cessent d'accueillir, à l'instar des autres capitales régionales, des milliers de filles migrantes depuis la sécheresse de 1970. Cela a motivé l'ONG Plan International à conduire ce projet d'étude, qui permet de mieux comprendre l'âge moyen des filles migrantes, leur statut matrimonial, leur provenance et leur situation familiale. L'étude nous fait découvrir les réalités de l'accès des filles migrantes aux soins et à l'alimentation mais aussi les principales raisons pour lesquelles elles fuient leurs villages au profit des villes et les types d'abus, de violences et d'exploitation qu'elles vivent.

2. Save the Children, « *Yaro na kowa ne* », *children belong to everyone: Understanding and improving informal alternative care mechanisms to increase the care and protection of children, with a focus on kinship care in West Central Africa*, 2013 (anglais)

Une initiative régionale de recherche participative a été menée par Save the Children en 2012-2013 en République Démocratique du Congo, au Nigeria et en Sierra Leone afin de renforcer les connaissances sur les formes de prise en charge endogènes au sein des familles et des communautés, en particulier les formes informelles, afin de mieux comprendre comment la pratique fonctionne et élaborer des recommandations pour la programmation en vue d'augmenter les soins et la protection des enfants. Malgré leur prévalence, les formes informelles de prise en charge restent négligées en termes de politiques et de programmes spécifiques nécessaires pour mieux soutenir les soins, la protection et le bien-être des enfants. Les résultats de la recherche ont permis d'identifier 12 domaines d'action :

- 1) Améliorer la collecte de données sur le confiage des enfants
- 2) Appliquer les Lignes directrices pour la prise en charge alternative des enfants pour améliorer la législation et les orientations sur toutes les formes alternatives de protection, tout en reconnaissant l'importance significative du confiage des enfants
- 3) Augmenter la protection sociale des enfants surtout pour les parents isolés et vulnérables et les pourvoyeurs de soins âgés
- 4) Accroître l'accès à l'enseignement primaire gratuit et l'enseignement secondaire, en particulier dans les zones rurales
- 5) Augmenter le budget pour les services sociaux et les travailleurs sociaux et renforcer les capacités des travailleurs sociaux
- 6) Assurer une meilleure compréhension des pratiques culturelles pour éclairer la prise de décision dans le meilleur intérêt de l'enfant
- 7) Renforcer les systèmes de protection de l'enfance, y compris les mécanismes informels pour accroître la surveillance du confiage des enfants
- 8) Accroître la participation active des aidants femmes et hommes, des mères, des pères et des enfants dans la prise de décision de soins
- 9) Accroître les possibilités pour la participation des enfants dans les familles, les communautés, la pratique et l'évolution des politiques qui les concernent
- 10) Prendre en charge la question de la stigmatisation et la discrimination des enfants vivant en confiage
- 11) Augmenter la parentalité positive pour les pères, les mères et les divers fournisseurs de soins

12) Augmenter la communication continue auprès des pères et des mères sur les responsabilités pour l'éducation des enfants

3. M. Diop, *Migration des enfants non accompagnés de l'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique du Nord. Etat des lieux, 2013 (français)*

Ce rapport, réalisé sur la base d'une étude documentaire, aborde la question de la protection des enfants non accompagnés qui se déplacent de l'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique du Nord, d'un point de vue transnational. Au-delà d'une revue exhaustive de la situation, il s'agit de la photographie d'une problématique en mutation permanente. Ce document donne une vue sur le traitement de ces enfants qui semblent, en réalité, être en route vers l'Europe et sont bloqués dans certains pays du Maghreb. Elle apporte de la matière permettant aux organisations de protection de l'enfance de prendre les décisions qui s'imposent en toute connaissance de cause. Le document remet en surface l'influence de la politique migratoire de l'Union Européenne sur les dispositions relatives aux enfants non accompagnés dans la législation des pays du Maghreb, les principes de libre circulation au sein de la CEDEAO ainsi que les manquements aux obligations internationales de protection des droits des migrants et de l'enfant. Enfin, des initiatives œuvrant pour une prise en charge transnationale et multi-agences des enfants non accompagnés, au-delà de leur statut juridique, en collaboration entre les pays d'origine, de transit et de destination, sont présentées.

4. M. Dottridge (ed.), *Children on the Move*, International Organization for Migration (IOM), 2013 (anglais)

Cette publication est le résultat des efforts d'un certain nombre de spécialistes et de praticiens appartenant au Groupe de travail International sur les Enfants en Mobilité, composé de diverses agences des Nations Unies et d'ONG internationales.

Elle contient six articles qui informent les organisations de leur rôle en termes de protection des jeunes contre les risques et présentent des mesures visant à permettre aux jeunes de faire le meilleur usage des possibilités qui s'offrent à eux.

Résumés des articles de cette publication

- 1) **M. H. Sambo & F. Terenzio, *Children on the move: A different voice*** : Cet article du MAEJT et d'ENDA apporte une description détaillée de comment sont conduites les recherches par les enfants : les informations collectées par eux-mêmes sur leurs expériences de migration, les actions de protection qu'ils mettent en œuvre, leur pertinence pour le gouvernement, les politiques et les approches adoptées par les organisations intergouvernementales et les ONG. Une démonstration d'expériences des enfants méconnue voire négligée par de nombreux spécialistes gouvernementaux ou organisations.
- 2) **H. van de Glind & A. Kou, *Migrant children in child labour : A vulnerable group in need of attention* ; A. Fonseca, A. Hardy & C. Adam, *Unaccompanied migrant children and legal guardianship in the context of returns : The missing links between host countries and countries of origin*** : Ces deux articles, de la main de l'OIT et de l'OIM, mettent l'accent sur les décisions prises à propos des enfants d'un pays qui arrivent dans un autre. Ils se concentrent sur les phases avant/pendant/après le transit. Ils proposent la meilleure façon de préparer les enfants à faire face à l'épreuve qui les attend.
- 3) **D. Reale, *Protecting and supporting children on the move : Translating principles into practice*** : Dans cette contribution de Save the Children, on examine spécifiquement comment recueillir les

expériences des enfants et prendre des décisions avec eux et en leur nom dans l'intérêt supérieur de l'enfant, primordial dans la prise de décision.

4) M. Shuteriqi, *Challenges faced in protecting children on the move: An NGO perspective*

L'auteur explore dans sa contribution les facteurs qui entravent les ONG d'aider et de protéger les enfants en mobilité et explore les pratiques prometteuses développées par différentes ONG à travers le monde. Ainsi, l'auteur souligne l'importance de changer le paradigme et d'élargir les programmes de protection d'un focus sur la lutte contre la traite des enfants à un focus sur la protection des enfants concernés par la mobilité. L'article offre également une analyse de l'importance ainsi que des défis de déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant concerné par la mobilité afin de garantir une réponse adaptée et durable.

5) S. Thatun & K. Heissler, *Children's migration: towards a multidimensional child protection perspective*

Cette contribution de l'UNICEF préconise une approche de protection de l'enfance en migration qui se concentre sur une variété de vulnérabilités, mais demande instamment qu'une attention particulière soit accordée aux enfants en mobilité.

5. Plateforme Mobilités, *Quelle protection pour les enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest ? Nos positions et recommandations, 2011 (français) / Mobility Platform, *Protecting children on the move. Our positions and recommendations, 2012 (anglais)**

Ce document propose une synthèse des principaux résultats obtenus dans le cadre d'un projet d'étude régional inter-agences qui s'est déroulé de 2008 à 2010 en Afrique de l'Ouest. Piloté par la « Plateforme Mobilités », réunissant les bureaux régionaux de huit organisations internationales de protection de l'enfance (BIT, OIM, UNICEF, Save the Children, MAEJT, ENDA Jeunesse-Action, Plan International et Terre des hommes), le projet entendait faciliter le partage d'informations, de réflexions et d'orientations stratégiques afin de soutenir les acteurs qui s'interrogeaient sur les enjeux, défis et moyens d'une meilleure protection des enfants mobiles dans la sous-région. L'objectif principal du projet était double : documenter les pratiques contemporaines de la mobilité des enfants et élaborer et promouvoir des stratégies de protection de l'enfance fondées sur les enseignements de la recherche et sur les leçons tirées de l'expérience. Notons que la mobilité des jeunes a été abordée dans le cadre de l'étude, mais que les analyses et recommandations se sont focalisées sur la protection des enfants. Les sept positions adoptées par l'ensemble des agences impliquées font de cette publication un document riche en réponses et enseignements sur toutes les questions qui concernent la mobilité des enfants en Afrique de l'Ouest.

6. R. Traore, *Différenciation entre migration et traite des enfants : expériences d'accompagnement protecteur et d'empowerment des enfants en situation de mobilités, Terre des hommes & CNP Burkina Faso, 2010 (français)*

Cette étude s'inscrit dans une démarche visant à augmenter l'efficacité des interventions en améliorant les mécanismes de décision des différents acteurs de la protection des enfants en général et des enfants concernés par la mobilité en particulier. Elle différencie migration et traite des enfants en clarifiant les concepts et notions comme accompagnement protecteur, empowerment et redevabilité des structures de protection de l'enfant selon un canevas bien précis. Cette capitalisation permet de se rendre compte de la nécessité d'affiner la notion d'« enfant concerné par les mobilités », de ne pas en faire simplement un objet mais un sujet dans toute entreprise de protection. L'examen de quelques réponses institutionnelles et juridiques apportées face aux phénomènes migration et traite des enfants a permis de montrer quelques techniques, stratégies ou approches d'intervention développées auprès des enfants. L'étude formule des

recommandations, notamment le renforcement des systèmes de protection existants, le renforcement des dispositifs qui ont servi aux interventions dans les programmes/projets antérieurs et le renforcement des dispositifs de suivi-évaluation.

7. N. A. Anyidoho et P. Ainsworth, *Migration rurale des enfants ruraux*, Centre for Migration Studies/University of Ghana & Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty/University of Sussex, 2009 (français)

Ce document fait le point sur l'état des recherches ethnographiques disponibles portant sur la mobilité des enfants dans les régions rurales de l'Ouest africain. Il apporte des éléments de réponse à différentes questions : la mobilité des enfants ruraux vers les zones rurales, les zones de migration, le mode de voyage, les arrangements, les types de travaux auxquels s'intéressent les enfants à destination, les conditions de vie et ce qu'ils deviennent. L'objectif du document est d'informer le lecteur sur l'état de la recherche et d'orienter les futures recherches en soulignant les questions à approfondir.

8. A. Ndao, *Les jeunes et les enfants balisent les voies en Afrique de l'Ouest. Etude ethnographique sur les axes Bénin-Togo-Ghana-Nigeria*, Plan WARO/Tdh, Dakar, 2008 (français)

À l'initiative de plan WARO et Terre des hommes en 2008, ce document apporte une contribution pour mieux éclaircir les lecteurs sur la mobilité des enfants afin de casser l'image « négativiste » que semble charrier le concept de mobilité des enfants. L'étude nous indique l'importance des efforts mis en œuvre par les enfants et les jeunes dans leur mobilité. Les 216 témoignages récoltés auprès des enfants exposent différentes réalités et risques touchant leur intégrité morale et physique.

9. O. Feneyrol, *Little hands of the stone quarries. Investigation of child trafficking between Benin and Nigeria*, Terre des hommes, 2005 (anglais)

<http://www.tdh.ch/en/documents/little-hands-of-the-stone-quarries-investigation-of-child-trafficking-between-benin-and-nigeria>

Cette publication est une investigation sur la traite des enfants, offrant un maximum d'informations et de la matière pour la réflexion aux lecteurs. Les résultats sont organisés en trois sections. La première section décrit les événements survenus entre septembre et décembre 2003 (la « crise »), la traite des enfants dans la province « Zou » et dans les carrières et plantations agricoles du Nigeria. Elle met en évidence aux niveaux micro et macro les interventions et les stratégies ayant mené à cette « crise » politique et médiatique et à leur résolution. La deuxième section décrit et analyse la logique et les mécanismes qui sont à la base de la traite et de l'exploitation des enfants béninois dans les carrières d'Abeokuta. La troisième section traite des interventions d'urgence entreprises par les autorités locales et les organisations de protection des enfants (y compris Terre des hommes). A la fin, le document présente des recommandations concrètes pour une meilleure réponse à la traite et l'exploitation des enfants. Les expériences de Terre des hommes sur cet axe ont été les bases des réflexions ayant mené au changement de focus partant du phénomène de la traite uniquement vers un focus plus large axé sur le besoin de protection de tous les enfants concernés par la mobilité.

10. MAEJT, *Exode précoce Et traite des enfants en Afrique de l'Ouest : Quelques actions des enfants et jeunes travailleurs de la sous-région*, Enda TM, Dakar, Décembre 2004 (français)

http://maejt.org/pdfs/jeuda_111_112.pdf

Après plusieurs années d'actions menées dans différentes villes par leurs associations, les Enfants et Jeunes Travailleurs (EJT) d'Afrique de l'Ouest décident de capitaliser leurs expériences et de publier

ce document en 2004 afin de dégager une compréhension commune du phénomène de l'exode précoce et de la traite des enfants.

Cette publication nous restitue les conclusions et les expériences des EJT. Le document améliore la compréhension et la différenciation entre les concepts d'exode précoce, de traite, de trafic, de migration et de confiage. Les intermédiaires, trafiquants, types de trafic et domaines de travail exercés par les enfants ainsi que les conditions de travail sont décrites pour donner une meilleure compréhension du phénomène en partant du vécu et des expériences dont les enfants ont été victimes.

11. P. Philippe & C. Ky, *Les filles domestiques au Burkina Faso : traite ou migration ? Analyse de la migration laborieuse des enfants de la province du Sourou au Burkina Faso*, Terre des hommes, 2003 (français)

<http://www.tdh.ch/fr/documents/les-filles-domestiques-au-burkina-faso-traite-ou-migration-analyse-de-la-migration-laborieuse-des-enfants-de-la-province-du-sourou>

Ce rapport est basé sur une enquête de terrain menée en avril 2003 au Burkina Faso. Il concerne principalement le cas des jeunes filles domestiques venues de Sourou pour être employées comme domestiques à Ouagadougou. Dans une logique "d'action", il cherche avant tout à dégager les principales caractéristiques de la situation des enfants impliqués dans cette migration. En soulevant un certain nombre d'interrogations sur la manière de définir le problème (traite ? migration ? exploitation ?), il constitue également une base de réflexion sur les questions liées au trafic d'enfants.

Cette analyse de situation a été réalisée dans le cadre d'un programme de lutte contre l'exploitation et la traite des enfants de Terre des hommes ainsi que du Projet expérimental de lutte contre le trafic d'enfants du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (financé par l'UNICEF).

L'étude vise à connaître et comprendre la situation de la traite d'enfants dans la province du Sourou, en prenant comme exemple le flux de jeunes filles de la province vers Ouagadougou. Il s'agit notamment de comprendre les stratégies et les motivations des enfants, des parents et des intermédiaires ainsi que leur approche du problème.

12. *Migrations, confiage et trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest*, Jeuda 106, ENDA TM, 2000 (français)

Réalisé à une époque où aucune étude approfondie sur le trafic des enfants n'avait été menée, ce document apporte des clarifications quant au risque de mélanger ce qui peut être vu comme trafic ou traite des enfants et ce qui est une réalité dans la vie courante comme le confiage des enfants.

Il partage des expériences d'actions portées par les groupes d'enfants et jeunes du MAEJT pour la concrétisation du droit à rester au village et de ne pas devoir s'exiler.

II. Action de protection

13. MAEJT, *Manuel de protection des enfants par les AEJT*, Jeuda 126, ENDA TM, 2014 (français et anglais)

<http://www.maejt.org/pdfs/jeuda126protection.pdf>

Le « Manuel de protection des enfants » se définit comme un espace systématisé d'expériences de protection communautaire réellement vécues par le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs et favorisant la participation des enfants, principaux concernés. Les différentes démarches transcrites dans ce manuel se veulent pédagogiques. Leur adoption par toutes et tous pourrait créer un environnement plus protecteur et durable pour les enfants et jeunes en situation de vulnérabilité.

Le manuel met en lumière les stratégies et les mécanismes par lesquels le MAEJT assure la protection communautaire des enfants. Il s'agit d'un outil qui permet aux associations, ONG et autres agences de mieux connaître les mécanismes communautaires très complexes et pas toujours bien cernés par les acteurs de la protection.

14. F. Boursin, *La valeur ajoutée de l'accompagnement protecteur des enfants*, Terre des hommes, 2014 (français et anglais)

<http://www.tdh.ch/fr/documents/la-valeur-ajoutee-de-laccompagnement-protecteur-des-enfants>

La pertinence de ce document vient du fait que, le retour/rapatriement d'un enfant en mobilité ne représente pas l'unique alternative pour protéger l'enfant. D'autres solutions peuvent être identifiées en transit ou à destination, de manière provisoire ou permanente, sur la base d'une évaluation rigoureuse des ressources disponibles dans l'environnement de l'enfant, de leur accessibilité, de leur qualité et de l'intérêt supérieur de l'enfant.

L'accompagnement protecteur des enfants (APE) est une approche que Terre des hommes privilégie auprès de tous les enfants victimes et/ou vulnérables face à la traite, l'exploitation et la maltraitance. Terre des hommes ayant surtout expérimenté et valorisé cette approche pour l'accompagnement des enfants en situation de mobilité, le présent document fait un focus sur cette catégorie d'enfants, très nombreux en Afrique de l'Ouest.

La première partie du document revient sur les fondations de l'approche en Afrique de l'Ouest et démontre comment cette approche s'est développée sur la base des conclusions de recherches et d'apprentissage institutionnel de Terre des hommes ainsi que d'autres organisations. Ainsi, cette partie du document définit l'APE et montre comment l'approche s'inscrit dans le cadre des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance.

Dans la seconde partie, l'auteur présente les stratégies, les méthodes et les outils nécessaires pour mettre en œuvre l'approche dans les zones d'origine, de transit et de destination.

La dernière partie examine les défis posés à la protection des enfants en mobilité et les limites actuelles auxquelles est confrontée l'APE, telles que le manque de données fiables ou encore la faiblesse des systèmes transnationaux de protection de l'enfance.

15. O. Fenevrol, *Capitalisation des expériences en matière de protection des enfants migrants et/ou travailleurs au Burkina Faso. Qu'avons-nous appris en 10 années d'expérience ? (2002 - 2012)*, Terre des hommes Burkina Faso, 2013 (français)

Dix années d'expériences dans le domaine de la protection des enfants au Burkina Faso sont compilées dans ce document issu d'une capitalisation participative avec les enfants, familles et acteurs communautaires qui ont travaillé sur le terrain avec Terre des hommes. L'organisation y présente son analyse du phénomène de la migration des enfants, sa logique d'intervention et son modèle d'action. Au niveau des enfants, les changements opérés sont, entre autres, la sortie des enfants du travail et leur réinsertion dans des formes alternatives d'éducation, de formation ou de travail autorisé. Au niveau des familles et des communautés, Terre des hommes explique comment elle s'y est pris pour faire reconnaître les acteurs communautaires comme des partenaires privilégiés de la protection. Au niveau de l'Etat, les changements se rapportent essentiellement au renforcement des services décentralisés dans les zones d'intervention et au renforcement du système national de protection de l'enfance.

16. MAEJT : Protection des enfants en mobilité par des enfants et jeunes organisés, Jeuda 123, ENDA TM, 2011 (français et anglais)

<http://maejt.org/pdfs/jeuda123protectionversionfinale.pdf>

Ce document répond à la question : « comment des enfants peuvent-ils protéger d'autres enfants ? ». Les nombreux exemples de protection recueillis dans divers pays sont racontés à la première personne par les Enfants et Jeunes Travailleurs pour expliquer comment ils ont agi. Ils expriment toute une diversité d'actions qu'ils réalisent à travers les « Groupes de Base » et apportent des témoignages de changements que l'on peut observer. La publication montre également les leviers qui existent entre les initiatives des EJT et les partenaires et autorités de toutes sortes afin de résoudre les problèmes auxquels les enfants sont confrontés.

17. RESAO, Procédure de prise en charge et standards régionaux ouest africains pour la protection et la réintégration des enfants en situation de vulnérabilité (enfants en déplacement [children on the move] et jeunes migrants), 2011 (français et anglais)

Depuis sa mise en place en 2002, le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection de l'enfance (RAO), composé d'ONG de protection de l'enfance, a permis à plus de 5'000 enfants de développer un projet de vie individuel. Afin d'harmoniser les pratiques et soutenir les professionnels dans leur actions de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité en mobilité transfrontalière, le RAO a élaboré un document regroupant les étapes de la prise en charge des enfants et les standards minimum. Ces standards mettent en lumière huit étapes de la prise en charge de l'enfant, depuis le lieu de son identification jusqu'à sa réintégration dans son milieu d'origine, en tenant compte de ses besoins et aspirations et en accompagnant sa famille/communauté dans des projets communautaires afin d'assurer son maintien dans son milieu d'origine. Les standards permettent d'agir sur la vulnérabilité de l'enfant non seulement durant son déplacement ou à destination, mais également dans sa communauté d'origine ou de réintégration. Enfin, les standards permettent de mettre en avant la responsabilité et le devoir de chaque acteur de s'assurer du bien-être des enfants, qu'il s'agisse des familles, des communautés, des enseignants, des autorités traditionnelles ou religieuses, des entrepreneurs, des ONG ou de l'Etat.

18. D. Fall, Leçons et recommandations d'une intervention transfrontalière en faveur d'enfants concernés par la mobilité, Terre des hommes, 2010 (français)

Ce document de capitalisation nous donne un témoignage des différentes phases de l'intervention de Terre des hommes sur l'axe de mobilité des enfants Zakpota (Bénin) - Abeokuta (Nigéria). Au-delà d'un simple répertoire d'expériences à partir duquel on tirerait des bonnes pratiques, ce document au contenu riche d'analyse chronologique, qui peut servir de mémoire institutionnelle, nous donne la possibilité de tirer des leçons de chaque élément clé du processus d'intervention de Terre des hommes. Le rapport, structuré en deux grandes parties, met l'accent sur les moments forts de l'intervention et des pistes élaborées à l'époque pour la bonne mise en œuvre des orientations : la première partie se concentre sur l'intervention avant le lancement du projet, suivie d'une analyse de situation d'un phénomène encore inconnu. Elle prend en considération les tentatives d'approche d'une problématique nouvelle et méconnue, celle de la mobilité des enfants. La deuxième partie s'articule autour des stratégies et approches mises en œuvre depuis le lancement du projet en 2007.

19. M. Dottridge, Kids Abroad : Ignore them, abuse them or protect them ? Lessons on how to protect children on the move from being exploited, TDHIF, 2008 (anglais)

http://www.terredeshommes.org/wp-content/uploads/2013/06/kids_abroad.pdf

Cette étude concerne les expériences des jeunes qui quittent la maison ou se rendent à l'étranger pour y trouver du travail ou une vie meilleure, de même que des enfants qui sont renvoyés de la

maison par leurs parents. L'étude explore des initiatives qui ont eu pour effet de diminuer la probabilité que ces enfants soient confrontés à une exploitation économique ou sexuelle. Elle vise à aller au-delà de l'identification des situations de vulnérabilité que connaissent ces enfants en examinant les techniques qui se sont avérées utiles aux enfants qui quittent leurs familles. L'étude se conclut par une série de recommandations. La conclusion générale est que davantage d'efforts devraient être faits pour « prévenir la migration comme action dangereuse » pour les jeunes de moins de 18 ans.

III. Participation et communauté

20. M. Dottridge, *Pratiques endogènes de protection des enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest, Terre des hommes, 2014 (français et anglais)*

Ce rapport d'étude constitue une compilation d'informations et une analyse des Pratiques Endogènes de Protection (PEP) des enfants en mobilité dans leurs différentes étapes de mobilité à savoir au départ, en transit et à l'arrivée. L'étude a été effectuée dans la sous-région ouest africaine, avec un accent particulier sur cinq pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Conakry, le Mali et le Togo.

Le concept de « pratiques endogènes de protection », largement développé en Afrique de l'Ouest, apporte une rupture nette avec les pratiques classiques qui proposent aux populations des outils et des mécanismes développés en dehors de la communauté. Les pratiques endogènes de protection sont les pratiques que les populations inventent et développent elles-mêmes à l'intérieur de leur communauté, y compris leur village et leur ville, sans aucune influence extérieure.

Dans le rapport, pour les différentes formes de PEP identifiées, on trouve la description de la pratique, de ses origines, de son cadre d'exécution, de son degré d'acceptation sociale, de son statut légal, des effets protecteurs de la pratique et les preuves de ces effets, de la catégorie des enfants bénéficiaires, du lieu d'exécution de la pratique, des abus qui ont été évités, du rôle et des intentions des principaux acteurs. Finalement, l'auteur a émis des recommandations pour poursuivre la recherche et la valorisation des pratiques endogènes de protection des enfants.

21. Fondation Terre des hommes, Délégué du Burkina Faso, *Saly, Grande Sœur, 2010 (français)* <http://www.tdh.ch/en/documents/sally-the-big-sister>

Quand on parle de la protection des filles domestiques, on distingue les pratiques qui relèvent des acteurs institutionnels et les pratiques un peu plus informelles, dites endogènes, développées par des acteurs communautaires.

Publié par Terre des hommes Burkina Faso, le « livret Grande Sœur » a pour thème les filles domestiques dont les droits les plus élémentaires sont constamment bafoués. Il se base sur l'histoire d'une fille, Saly, 17 ans et domestique, devenue une « Grande Sœur » pour les petites filles qui la rejoignent dans ses tâches. La « Grande Sœur » est définie comme une pratique endogène de protection créée par ces fillettes. Surprenante et innovante, la pratique Grande Sœur fait partie de l'approche « Peer to peer ».

22. A.-B. Imorou, *La participation des enfants et des familles aux stratégies de protection des enfants en situation ou concernés par la mobilité, 2010 (français)*

Ce document porte sur la participation des enfants et des familles aux stratégies de protection des enfants concernés par la mobilité et met en valeur des expériences de participation vécues par les populations dans les processus de protection des enfants concernés par la mobilité au Bénin. Il identifie les stratégies, connaissances et pratiques développées par les différents acteurs locaux

(communautés, parents et enfants) de même que les processus de protection qu'ils mettent en œuvre lorsque les enfants sont en situation de mobilité. Il apporte également une analyse du niveau de la prise en compte de ces connaissances par les structures qui s'investissent dans la protection de l'enfant mobile.

Ce document est d'une grande importance pour partager les expériences sur la participation et l'implication des communautés à la base.

23. S. (Maurice) Some & I. J. Hema, *Les pratiques endogènes de protection (PEP) des filles migrantes du Sourou travaillant comme domestiques à Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Tougan*, Terre des hommes, Délégation du Burkina Faso & UNICEF, non publié, 2010 (français)

Ce document découle d'une étude de Terre des hommes au Burkina Faso en 2010, convaincue de la nécessité de faire connaître et de renforcer les pratiques endogènes de protection (PEP) des filles migrantes. L'objectif principal de cette étude est d'identifier de manière scientifique les PEP qui caractérisent les populations directement impliquées dans la migration des filles domestiques originaires du Sourou et travaillant à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Tougan. Elle expose des analyses des pratiques endogènes de protection existantes.

24. C. E. Komlan, *La prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les modes opératoires des projets de protection des enfants concernés par les mobilités*, Terre des hommes & CNP Togo, 2010 (français)

Ce document est issu d'un processus de collecte participative de plusieurs acteurs de protection de l'enfance du Togo visant à mieux connaître la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les interventions. Chaque structure a partagé des exemples de projets dans lesquels l'intérêt supérieur de l'enfant est au centre. Des outils de travail pour la mise en œuvre du principe complètent le document.

25. R. Traore, *La question des pratiques endogènes de protection et leurs liens avec les systèmes institutionnels de protection des enfants*, Terre des hommes & CNP Burkina Faso, 2010 (français)

Le présent rapport dégage les résultats d'une étude qui vise à augmenter l'efficacité des interventions en améliorant les mécanismes de décision, les approches, les orientations stratégiques et le travail d'équipe. Il permet de faire la distinction entre migration et traite des enfants à travers l'analyse d'expériences d'accompagnement protecteur et d'empowerment des enfants en situation de mobilité au Burkina Faso.

Parmi les solutions proposées, on trouve la mise en place d'un organe permanent d'analyse des pratiques endogènes de protection et des systèmes institutionnels de protection, une plus forte implication et responsabilisation des populations en faveur de la protection des enfants, la création d'une adhésion au changement, une réduction significative de la traite et des pires formes de travail des enfants et une harmonisation des différentes interventions.

26. Fondation Terre des hommes, Délégation du Togo, *Les pratiques endogènes de protection et les axes de leur renforcement/valorisation à Terre des hommes Togo*, 2009 (français)

Ce document, sous forme de tableau, fait un récapitulatif des pratiques endogènes de protection (PEP) afin de mettre en avant cette dynamique d'approche communautaire de protection des enfants. Le tableau contient différentes pratiques qui émanent directement de certains milieux ou groupes sociaux (familles, clans, groupes territoriaux, groupes d'enfants, chefferie, etc.), ou qui sont

intégrées par ces groupes sociaux, et sont orientées vers la protection des enfants selon des valeurs et des perceptions qui appartiennent aux acteurs de ces pratiques. Pour chaque PEP, le tableau détaille les activités de renforcement, les indicateurs, les risques, etc.

27. MAEJT : *Transformer les victimes en acteurs*, Jeuda 119, ENDA TM, Dakar, 2008 (français et anglais)

Français : http://maejt.org/pdfs/jeuda119_2francais.pdf

Anglais : *From Victims to Actors*, Jeuda 119, ENDA Third World, Dakar, 2008

http://maejt.org/page%20anglais/pdfs/jeuda119_2english.pdf

Cette publication présente les résultats d'une recherche menée par le MAEJT en 2007 dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest. Elle est le fruit d'une concertation avec ses partenaires du « Regional Working Group Against Trafficking » (RWOGAT) : Enda Tiers Monde, Save the Children Suède, Plan, BIT, OIM, Terre des hommes, UNDC et UNICEF.

La première partie fait parler les communautés sur leur perception de tous les concepts : traite, trafic, exode, maltraitance, exploitation, etc. Une centaine de témoignages vivants, racontés par les enfants et les communautés, illustrent leur raisonnement sur le choix de partir ou pas, leurs positions sur la mobilité, les raisons du départ, ce qu'ils gagnent et les difficultés ou conséquences.

La seconde partie publie les résultats de la capitalisation/évaluation des actions de lutte contre l'exode précoce et la traite réalisée par le MAEJT.

28. Fondation Terre des hommes, Délégation du Burkina Faso, *Les logeurs: trafiquants ou protecteurs ?*, 2007 (français)

A travers de petites histoires simples, racontées par les personnes qui les ont vécues, ce livret apporte un éclairage sur les logeurs et la situation des filles domestiques. Les logeurs sont de petites structures informelles d'accueil des filles migrantes. L'existence des logeurs leur permet de répondre à un besoin temporaire de logement et de trouver un emploi. Le logeur est censé assurer un rôle de protection pour les filles mais on constate que cette protection est très limitée car les filles fréquentent de nombreux lieux où le logeur n'est pas présent. Certains logeurs peuvent également représenter une source d'insécurité pour les filles.

Le livret a deux objectifs :

- Susciter le débat sur les bonnes et mauvaises pratiques des logeurs, notamment du point de vue de la protection des filles domestiques provenant de la région du Sourou
- Faire progresser la réflexion collective sur les rôles et responsabilités des logeurs dans la protection ou, au contraire, la traite, l'exploitation ou la maltraitance des filles domestiques

29. M. Dottridge & O. Feneyrol, *Action to strengthen indigenous child protection mechanisms in West Africa to prevent migrant children from being subjected to abuse*, Terre des hommes, 2007 (anglais)

<http://www.tdh.ch/en/documents/action-to-strengthen-indigenous-child-protection-mechanisms-in-west-africa-to-prevent-migrant-children-from-being-subjected-to-abuse>

Durant ces dernières années, de nombreux programmes et projets ont été initiés en Afrique de l'Ouest afin de mettre fin à la traite des enfants et aux diverses formes d'exploitation qui y sont associées. Les auteurs estiment que de nombreuses initiatives n'ont pas abouti (ou même, qu'elles ont été négatives pour les enfants). Cet article décrit une palette d'activités mises sur pied par Terre des hommes et évalue leur potentiel d'efficacité.

IV. Itinéraires de mobilité en Afrique de l'Ouest

30. A.-B. Imorou, *Etude sur les itinéraires de migration des enfants en situation de mobilité entre Lomé (Togo) et Cotonou (Bénin)*, Terre des hommes, 2013 (français)

Ce rapport d'étude sur les itinéraires des enfants en situation de mobilité entre Lomé et Cotonou nous donne l'opportunité de mieux comprendre le profil des enfants en mobilité tout au long de l'axe Lomé-Cotonou (niveau d'instruction, sexe, âge, situation familiale, etc.), les lieux de transit, les motivations du choix de la mobilité, les facteurs de risque auxquels sont exposés les enfants, les dynamiques des parcours entre les deux pays, les enjeux de protection dans les flux entre le sud-est du Togo et Cotonou ainsi que les acteurs et les types d'actions favorables à la protection de la mobilité. Une cartographie facilite la lecture des itinéraires empruntés par les enfants.

31. MAEJT, *Itinéraires de la réussite ? Mobilité des enfants et jeunes au Bénin, Burkina Faso et Togo*, Jeuda 121, ENDA TM, 2011 (français)

http://maejt.org/pdfs/jeuda_121_itineraires.pdf

Cette publication est une compilation de rapports de recherche concernant les itinéraires des enfants en mobilité. Le contenu donne une meilleure connaissance de la mobilité, des dynamiques propres à chaque communauté, des raisons qui justifient les départs, des obstacles et de tous les dispositifs de protection mis en place par les communautés.

Ce sont les communautés qui s'expriment dans ce document, à travers trois questions importantes :

- Comment les décisions concernant les déplacements des enfants sont-elles prises ?
- Quels sont les critères de choix des routes empruntées, les risques liés aux déplacements et les formes de sécurisation durant les déplacements ?
- Quelles sont les motivations qui déterminent le choix des lieux de destination, quelles sont les perceptions des enfants et des jeunes sur leur situation de déplacement ?

La cartographie retrace les itinéraires fréquentés par les enfants en mobilité entre le Bénin, le Burkina Faso et le Togo et vers les pays voisins et constitue un outil de travail pour les acteurs de la protection en Afrique de l'Ouest.

32. A.-B. Imorou, *Synthèse des résultats des études sur les itinéraires de la mobilité des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso et Togo)*, MAEJT, 2010 (français)

Ce rapport de synthèse indique les liens existants entre les trois pays sur la mobilité, les pratiques similaires, la manière de penser des enfants et la manière d'accompagner la mobilité des enfants. Le document analyse les différents problèmes rencontrés par les enfants. Il traite les routes de mobilité dans une dimension régionale pour montrer les échanges entre pays, les destinations, les routes de transit et les étapes pendant le voyage vers le pays de destination.

33. C. Nansounon, *Rapport de l'étude sur les itinéraires de la mobilité des enfants/jeunes en Afrique de l'Ouest (cas du Bénin)*, MAEJT, 2010 (français)

Cette étude a permis de mieux documenter les routes de voyage des enfants, les destinations et les critères de choix. Le rapport traite d'informations comme les étapes pendant le voyage, les motivations pour décider d'un transit ou pas et ce que les enfants cherchent ou veulent en choisissant la mobilité. Les nombreux témoignages des enfants clarifient les projets de départ et ce qui les amène à changer de projet ou de destination. Les problèmes qui surgissent avant, pendant et après la mobilité sont détaillés.

34. R. K. Outcha, *Recherche sur les itinéraires de mobilité des enfants et jeunes en Afrique de l'Ouest (Togo)*, MAEJT, 2010 (français)

Le contenu de ce rapport permet de mieux cerner les problèmes exprimés par les enfants, de comprendre les routes de voyage, les raisons pour lesquelles elles sont choisies, les localités de transit selon les lieux d'origine et les destinations visées. Les nombreux témoignages des enfants et de leurs communautés donnent une image des personnes impliquées, de leur rôle et de l'importance de la mobilité dans leur vie.

35. L. Hien, *Etude sur les itinéraires de mobilité des enfants et jeunes au Burkina Faso. Projet régional commun d'étude sur les mobilités des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest et du centre, Volet capitalisation des expériences*, MAEJT, 2010 (français)

Ce document expose les informations et analyses menées par les enfants eux-mêmes concernant leur mobilité. Nous y retrouvons les destinations les plus choisies par les enfants selon leur localité, les critères qui déterminent le choix et les types de personnes qui jouent un rôle important dans le financement ou la préparation du départ. La protection ou la violation des droits des enfants pendant la mobilité sont également traitées. Ces éléments permettent de comprendre ce qui attire les enfants et les pousse à choisir la mobilité.

36. Terre des hommes, *Rêves et réalités des filles Akébous à Accra*, 2008 (français)

Akébous est une région du Togo qui accueillait de nombreux enfants venus de différents endroits. Entre temps, les flux se sont inversés et ce sont les enfants d'Akébous qui partent, notamment les filles. Pour mieux comprendre pourquoi et comment s'est faite cette inversion de la mobilité des jeunes, Terre des hommes propose ce document issu d'une étude réalisée en 2008 pour éclairer ce phénomène méconnu et clandestin. En deux grandes parties, il permet aux lecteurs de déchiffrer le processus de migration des filles Akébous et d'identifier les situations réelles dont elles sont parfois victimes. Le contexte dans lequel les jeunes filles Akébous sont amenées à quitter leurs familles et villages jusqu'à leur retour à la maison, les conditions de déplacement, de vie et de travail de ces enfants durant leurs parcours sont exposés. La deuxième partie du document donne un regard sur les interventions possibles et pertinentes à mener pour diminuer les pièges qui conduisent à la traite et aux risques d'abus sur les jeunes filles Akébous.

37. Terre des hommes, Déléation du Togo, *Analyse contextuelle du flux Vogan, Lomé*, 2007 (français)

Ce document propose une liste de localités enregistrées comme zones de provenance au niveau de Vogan (Togo) et des informations précises sur la place des enfants dans leurs familles et les facteurs de vulnérabilité. Le document expose les raisons qui poussent les enfants à partir, ce qui les attire, ce qui les retient ou les repousse et permet de mieux comprendre l'organisation des départs, les modes et moyens de voyage selon qu'ils sont accompagnés ou seuls. Le document permet de découvrir les réalités de la vie des enfants une fois arrivés à destination, les différentes formes de placement, comment ils s'organisent, comment ils se familiarisent avec leur nouvel environnement, ce qu'ils apprennent ou ont comme problèmes.